

La Gazette des Comores

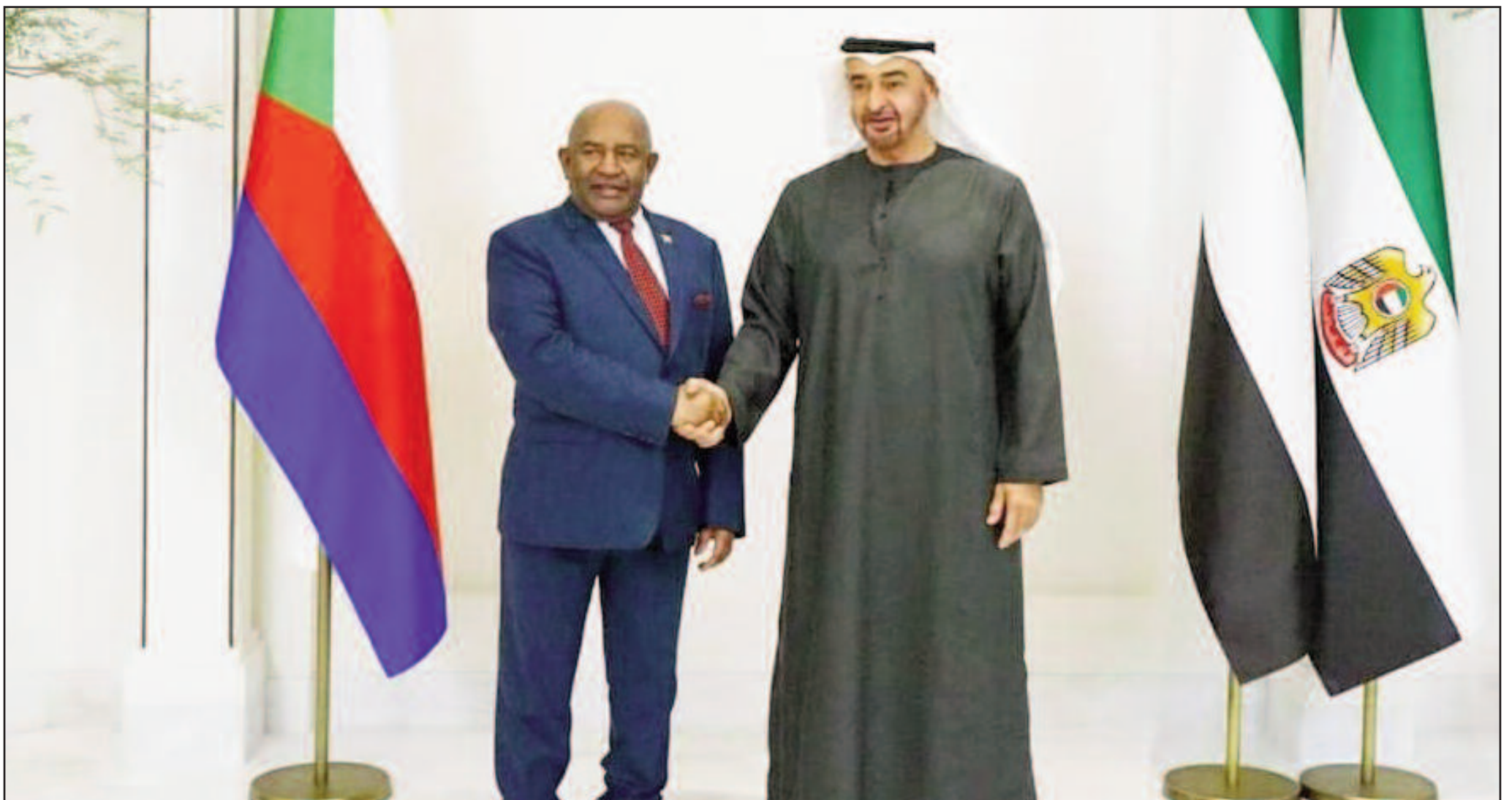
Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5216 - Vendredi 02 Octobre 2026 - Prix : 200 Fc

GÉOPOLITIQUE

Comment les Émirats ont ravi les Comores à l'Arabie Saoudite



BIODIVERSITÉ :
33 solutions de financement
identifiées aux Comores

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

20 Rabi al-Thani 1448

Prières aux heures officielles

Du 1er au 6 Octobre 2026

Lever du soleil:

05h 47mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 35mn

Dhouhr : 11h 59mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



NÉCROLOGIE :

Mbéni rend hommage à Mohamed Ben Charafa

Ils étaient nombreux à être venus saluer une dernière fois Mohamed Ben Charafa à Mbéni. Figure emblématique de la notabilité de Ngazidja, médiateur infatigable et homme profondément attaché aux traditions, il laisse derrière lui l'empreinte d'un parcours marqué par la culture, la sagesse et la défense de la cohésion sociale. De ses débuts dans le commerce et la musique à plus de quatre décennies au service de la communauté, retour sur la vie d'un homme qui aura marqué son époque.

Ce mercredi 30 septembre, Mbéni a rassemblé une foule nombreuse venue rendre un dernier hommage à Mohamed Ben Charafa. Responsables politiques, religieux, notables et représentants de la société se sont réunis pour accompagner l'ancien notable jusqu'à sa dernière demeure. Avant de devenir l'une des voix les plus écoutées de la notabilité de Ngazidja, Mohamed Ben Charafa avait connu plusieurs univers. Dans une interview accordée en 2018 à la chaîne privée Mbéni RTMC, il revenait lui-même sur une jeunesse marquée par le commerce, mais aussi par la musique et les traditions populaires. « J'évoluais dans le commerce sous les prières de mon père, Cheikh Ahmed Mfoihaya », expliquait-il. Il racontait également que



son père l'avait nommé Mohamed Taki, mais que sa génération l'appelait plutôt « Mohamed Ben Charafa ». « Je ne sais pas pourquoi », s'étonnait-il dans cette interview rediffusée hier sur la chaîne APMC.

Son parcours l'avait conduit dans l'univers du toirab. « J'étais chanteur et compositeur de toirab, de chigoma et de danses traditionnelles », racontait-il. Son goût pour la musique l'avait notamment amené à Moroni et à Mitsamihuli, où il apprenait des chants destinés à

l'animation des cérémonies religieuses et d'autres événements. Une dimension culturelle qui complète le portrait d'un homme dont le parcours ne s'est pas limité au commerce et aux responsabilités traditionnelles.

Fils d'Ahamada Mfoihaya, chef religieux respecté, Mohamed Ben Charafa avait reçu très tôt de son père une éducation fondée sur la religion, la sagesse et le respect des traditions. Cet enseignement allait progressivement façonner son rapport aux autres et à la société. Son

influence prend une nouvelle dimension au début des années 1980, lorsqu'il s'impose parmi les grandes figures de la haute notabilité de Ngazidja. Pendant plus de quatre décennies, il participe à de nombreuses missions de médiation et de rapprochement entre les communautés.

« Il a consacré les dernières années de sa vie active à sillonner bénévolement le pays pour concilier les localités », souligne M'baé Hamidou, ancien inspecteur pédagogique et membre de la même

génération que le défunt. À Mbéni, lors des funérailles, Mohamed Ansum Mohamed Chakir, l'un des notables de la ville, insiste sur « son grand charisme, sa proximité avec ses familles, son sens de l'intérêt général et sa grande sagesse ». Le vice-mufti de la République, Dr Abdoulhakim Mohamed Chakir, retient quant à lui « un homme attaché à la culture, à la religion et à nos traditions ». Mohamed Ben Charafa avait également une conception précise du rôle des notables.

Il refusait leur instrumentalisation à des fins politiques. « Les notables sont les derniers remparts de la cohésion sociale, leur seule boussole est l'intérêt général », affirmait-il dans une émission consacrée à son parcours.

Cette position est également relevée par Ali Moindjié, ancien rédacteur en chef de l'ORTC et ancien directeur général d'Al-Watwan. « Je mesure aujourd'hui le courage dont il a dû faire preuve en défendant l'idée de pluralité politique », estime-t-il.

Agriculteur, commerçant, musicien, homme de tradition et notable, Mohamed Ben Charafa aura traversé plus d'un siècle d'histoire comorienne. Présent à Mbéni, Moroni et Mitsamihuli, où il avait des attaches familiales, il laisse derrière lui plusieurs enfants et petits-enfants.

Ibnou M. Abdou

CATASTROPHES NATURELLES :

Mohéli teste ses mécanismes d'alerte et de réponse

Réunis à Fomboni du 29 septembre au 1er octobre, des représentants des services publics, de la société civile et des acteurs humanitaires participent à un atelier consacré aux systèmes d'alerte précoce et à la préparation aux catastrophes. Un exercice de simulation doit permettre de tester la coordination et les mécanismes prévus par les plans de contingence.

À Mohéli, les acteurs de la gestion des risques de catastrophe mettent à l'épreuve leurs dispositifs de préparation et de réponse. Organisé à Fomboni du 29 septembre au 1er octobre 2026, l'atelier de vulgarisation et d'organisation d'un exercice de simulation s'inscrit dans le cadre du projet HADHARI / TIAEWS, consacré au renforcement des systèmes d'alerte précoce orientés vers l'action. La rencontre réunit notamment des représentants des services publics, de la société civile et des acteurs humanitaires.

Elle vise à renforcer leur connaissance du Plan de contingence insulaire ainsi que des dispositifs de préparation et de réponse face

aux cyclones et aux inondations. L'objectif est également de préciser les rôles et responsabilités de chaque intervenant avant, pendant et après une situation d'urgence.

Le projet HADHARI / TIAEWS, intitulé « Renforcement des systèmes d'alerte précoce orientés vers l'action pour une meilleure réponse anticipative aux catastrophes climatiques aux Comores », est financé par la République populaire de Chine et mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en collaboration avec la Direction générale de la sécurité civile. Les Comores restent exposées à plusieurs risques, notamment les cyclones, les fortes pluies, les inondations, les glissements de terrain, les éruptions volcaniques et certaines menaces sanitaires. Ces phénomènes peuvent provoquer des pertes humaines et matérielles, endommager les infrastructures et perturber les services essentiels.

Le pays dispose déjà d'un Plan national de contingence, de plans insulaires ainsi que de dispositifs spécifiques consacrés notamment aux cyclones, aux inondations et



aux éruptions volcaniques. Mais leur existence ne garantit pas, à elle seule, une réponse efficace. Leur mise en œuvre dépend de la compréhension des procédures et de la coordination entre les différents

acteurs. C'est précisément ce que doit permettre l'exercice de simulation prévu dans le cadre de l'atelier. Il servira à tester les mécanismes établis, à évaluer la coordination et à relever d'éventuelles insuffisan-

ces. À terme, l'initiative ambitionne de favoriser une réponse plus rapide, coordonnée et efficace face aux catastrophes, au bénéfice des populations exposées.

Riwad

GÉOPOLITIQUE

Comment les Émirats ont ravi les Comores à l'Arabie Saoudite

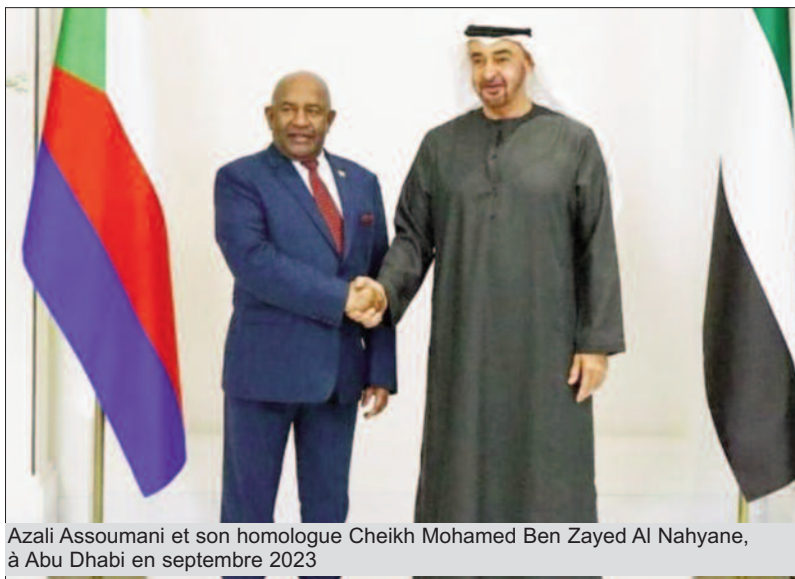
C'est un basculement géopolitique majeur au cœur de l'archipel. En l'espace de quelques années, Abu Dhabi a complètement supplanté Riyad pour s'imposer comme le premier investisseur arabe à Moroni.

L'histoire amorcée en 2019 a pourtant démarré sous une vive tension. Par intermédiaires interposés, le fils du président comorien, Nour el-Fath Azali, célèbre sous le surnom de Fathou, et l'ambassadeur émirati à Moroni, se livraient alors à de violentes invectives. En cause : la société Terminals Holding et la gestion de l'aéroport international de Hahaya. Fathou, tout comme son père, jugeait insuffisants les 10 millions de dollars d'investissement initialement proposés.

Mais cette guerre de salive cèdera vite le pas au pragmatisme. Le président Azali Assoumani a lui-même arraché et impulsé les grands projets avec Abu Dhabi, avant d'en confier le pilotage à son fils. Alors simple conseiller privé chargé des questions économiques, Fathou décortique le potentiel financier émirati. Le lien n'a d'ailleurs rien d'inédit. Le jeune conseiller apparaissait déjà dans les révélations des Pandora Papers, en octobre 2021 (il n'avait que 37 ans), comme détenteur d'Olifants Ltd, une société écran créée en 2018 et enregistrée à Dubaï.

Pour contourner les lourdeurs institutionnelles et neutraliser la concurrence au sein du sérail, Fathou verrouille une grande partie des échanges avec le Golfe. Il écarte sans ménagement les initiatives rivales, à l'instar de l'ancien conseiller diplomatique du président, Hamada Madi Bolero, tombé en disgrâce depuis juillet 2025. Sur le terrain de la diplomatie parallèle et des moyens stratégiques, Fathou, trop sûr de lui, croyait pouvoir se passer d'un acteur incontournable de l'ombre : le numéro deux des services de renseignement comoriens. Ce dernier, réputé très proche des pays du Golfe, avait été écarté et interdit d'accès au palais de Beit-Salam pour une indépendance jugée excessive. Cette disgrâce l'a conduit à un exil de dix-huit mois au Soudan.

Face au flou quant à leurs interlocuteurs de confiance, la réticence des Émirats s'est traduite par des signes de gel de leurs dossiers avec les Comores. Depuis son retour aux affaires, le cadre du renseignement a repris la main sur des volets cruciaux. La leçon apprise, il travaille dorénavant sous la coupe du fils du président. C'est d'ailleurs sous son influence directe qu'un jet privé est mis à la disposition d'Azali Assoumani. Un privilège obtenu lors de sa présidence de l'Union africaine, et que le chef de l'État conserve bien après la fin de son



Azali Assoumani et son homologue Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyane, à Abu Dhabi en septembre 2023

mandat en février 2024.

Pendant des décennies, le Royaume wahhabite faisait pourtant figure de parrain incontesté. Le président Azali lui-même est allé jusqu'à qualifier l'assassinat du journaliste Jamel Khashoggi en 2028 de simple « cuisine interne », un moyen d'afficher son soutien sans faille au prince héritier face aux critiques internationales. Riyad arrosait l'archipel de ses crédits via le Fonds saoudien pour le développement, finançait les réseaux routiers, les mosquées et le soutien direct au budget national. Aujourd'hui, la déchéance du parrain historique est patente. Toute sa grande diplomatie

semble ne s'illustrer que par les dons de dattes, de la viande de mouton, des exemplaires du Coran et la gestion du pèlerinage.

À l'inverse, Moroni affiche désormais une allégeance totale envers Abu Dhabi. Le chef de l'État ne s'est d'ailleurs pas gêné pour déclarer publiquement, lors de l'inauguration en octobre 2025 d'un centre de dialyse financé par le Croissant-Rouge émirati à l'hôpital de Hombo à Anjouan, son souhait de voir l'archipel se rapprocher des Émirats au point d'en faire « une province ». Cette séduction s'appuie sur une ambition partagée : le souverain émirati, Cheikh Mohamed Ben

Zayed Al Nahyane, a lui-même exprimé devant Azali Assoumani, fin 2023 à Abu Dhabi, sa volonté de transformer les Comores en un « pays vert », axé sur les énergies propres.

Fort de cette dynamique bilatérale, le partenariat émirati se décline en projets concrets. L'emprise émiratie s'illustre dans le secteur du solaire avec les entreprises GSU et Ecosys, ou encore dans la connectivité maritime assurée par le navire Yameela. Si le montant officiel des investissements énergétiques n'a pas été rendu public, une source proche du dossier évoque 60 millions de dollars.

Dans le secteur hôtelier, après la reprise de l'emblématique hôtel Itsandra par le groupe Talc, le secrétaire général du gouvernement pousse pour leur céder un nouveau site d'envergure dans le nord de la Grande-comore.

Même si rien n'est encore gravé dans le marbre, il pourrait très bien s'agir du site du mythique Galawa, ancien fleuron du tourisme national rasé en 2009. Le groupe égyptien Elsewedy y avait pourtant démarré des travaux en 2023 avant de les abandonner en 2025 malgré 56 millions d'euros mis sur la table. Si le dossier reste à confirmer, cette offensive structurée scelle la victoire des Émirats arabes unis sur le terrain comorien.

Touffé Maecha

BIODIVERSITÉ :

33 solutions de financement identifiées aux Comores

Hier, 1er octobre à Moroni, le Gouvernement, le PNUD, le secteur privé et la société civile ont validé l'Analyse des politiques et des institutions du financement de la biodiversité. Au total, 33 solutions sont sur la table pour contribuer à la protection des écosystèmes terrestres et marins de l'archipel.

L'atelier s'inscrit dans le cadre de l'initiative mondiale BIOFIN (Initiative pour la finance de la biodiversité), mise en œuvre par le PNUD avec le soutien du Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) et de plusieurs partenaires, notamment la France. Les échanges ont associé étroitement les ministères chargés de l'Environnement, des Finances, de l'Agriculture, de la Pêche et du Tourisme, ainsi que les acteurs de terrain et le PNUD. Investir dans la biodiversité, c'est investir dans notre avenir.

Le slogan affiché sur la bande-roule de l'atelier, « Protéger et financer la biodiversité comorienne : un investissement pour la prospérité durable », résume à lui seul l'esprit de la journée. Aux Comores, la nature n'est pas un secteur parmi d'autres : elle constitue l'un des fondements de l'économie. Le



constat a été rappelé d'emblée par le Représentant résident du PNUD, Luca Monge Roffarello. Dans son allocution d'ouverture, il a souligné que le secteur primaire représentait 36,4 % du PIB en 2022. L'agriculture, la pêche, le tourisme, l'économie bleue et les ressources en eau dépendent directement de la santé des écosystèmes.

À l'inverse, la dégradation des sols représenterait pour le pays près de 274 millions de dollars de pertes économiques chaque année. « Notre travail n'est pas simplement de financer la biodiversité à côté du

développement. Il est de financer le développement en intégrant la biodiversité », a-t-il insisté. Pour lui, la démarche BIOFIN apporte une nouvelle méthode : mieux comprendre ce que le pays dépense déjà, améliorer l'efficacité de ces dépenses, renforcer la cohérence des politiques publiques et mobiliser de nouvelles ressources. Cette approche vient compléter deux autres chantiers majeurs soutenus par le PNUD : le projet RNAP II, pour la consolidation du réseau national des aires protégées, et le projet BGI, qui promeut une approche intégrée entre

conservation et moyens de subsistance. Pour passer du diagnostic à l'action, Luca Monge Roffarello a également annoncé une enveloppe de 432 000 dollars, mobilisée grâce à l'appui de la France, pour la mise en œuvre de deux solutions pilotes de financement.

Le Secrétaire général du ministère des Finances et du Budget, Dhoihiridine Ahamada Bacar, a pour sa part structuré son intervention autour de quatre axes. Le premier consiste à sécuriser les ressources nationales. Avant de rechercher de nouvelles ressources, il est nécessaire de mieux connaître celles déjà mobilisées et d'améliorer leur prévisibilité ainsi que leur traçabilité. Le deuxième axe vise à compléter cet effort par des ressources extérieures plus diversifiées : fonds climatiques, financements concessionnels, partenariats et instruments innovants tels que le carbone bleu. Le socle doit rester national, tandis que les financements extérieurs doivent jouer un rôle de levier. Le troisième axe consiste à intégrer cette réflexion dans le financement du Plan Comores Émergent. Enfin, le quatrième vise à mieux articuler les différentes solutions en organisant les mécanismes existants au sein d'un même portefeuille cohérent.

Le Dr Abdou Katibou, consultant national de ce projet BIOFIN, a ensuite présenté les résultats de l'analyse. Selon lui, 33 solutions ont été proposées pour renforcer la protection et la préservation de l'environnement terrestre et marin des Comores.

Un chiffre clé qui illustre l'ampleur des possibilités identifiées. Ces 33 solutions couvrent plusieurs domaines : l'opérationnalisation du Fonds Environnemental des Comores, le développement de l'écotourisme, la valorisation du carbone bleu, les recettes issues des aires marines et terrestres protégées, la fiscalité verte ainsi que les financements climatiques internationaux. Selon le consultant, l'objectif n'est plus seulement d'inventorier les possibilités, mais de hiérarchiser les solutions et de rendre opérationnelles les plus réalistes.

L'atelier de ce mercredi n'était donc pas une simple formalité de validation. Il marque une étape vers la construction d'une architecture plus cohérente de financement de la biodiversité. La prochaine étape portera sur l'Analyse des Dépenses pour la Biodiversité, avant l'élaboration du Plan national de financement de la biodiversité.

El-Aniou Fatima

LE CINÉMA AUX COMORES :

Les jeunes racontent le pays avec les moyens du bord

Les productions de Bollywood, les Novelas ou encore les films de Nollywood ont longtemps dominé les habitudes culturelles du public comorien. Mais depuis plusieurs années, une autre histoire s'écrit : celle d'un cinéma produit, réalisé et porté par des Comoriens.

Les premières traces de projections cinématographiques aux Comores restent difficiles à établir avec précision. L'émergence du cinéma comorien serait liée à la période coloniale, tandis que certaines productions étrangères ont contribué à familiariser le public avec le septième art. Parmi elles figure *Night of the Cyclone* de David Irving, tourné à l'ancien hôtel Galawa Beach. Mais un tournant est souvent situé en 1997 avec *Baco*, présenté comme le premier film comorien, réalisé par Ouméma Mamadaly et Kabire Fidaali.

Une seconde génération de cinéastes formés dans des écoles européennes, avec des œuvres telles que «Résidence Ylang» de Hachimiya Ahamada, Mounir Allaoui, Mohamed Said Ouma, Said Hassane Ezidine, a enrichi la scène cinématographique comorienne avec la projection de leurs films. Documentaires ou fictions, ces films ont laissé une empreinte durable, contribuant à façonner la perception culturelle et artistique de l'archipel à l'échelle nationale et internationale.

Au fil des années, le cinéma a occupé une place significative dans le paysage culturel comorien, avec la diffusion de films de Bollywood, des Novelas, et plus récemment, des productions de Nollywood. Le changement ne s'est pas fait brutalement. Le paysage cinématographique est progressivement passé de films essentiellement importés à des initiatives locales. D'abord portées par des étrangers, les expériences de production ont ensuite été reprises par des Comoriens de la diaspora, avant que des projets entièrement locaux ne voient le jour, de la production au casting en passant par la réalisation. Aujourd'hui, le secteur commence à se structurer autour de collectifs, de sociétés et de structures de production locales, avec notamment l'Union des cinéastes des Comores.

Le CIFF, un acteur structurant

Dans cette histoire, le CIFF occupe une place particulière. Créée en 2011, l'association Comoros International Film Festival (CIFF) avait pour ambition de promouvoir le cinéma comorien, de favoriser l'émergence d'infrastructures et surtout de susciter des vocations. Le festival, pensé à l'origine comme un rendez-vous biennal, n'était finalement qu'une partie de cette démarche. Durant ses deux éditions, le CIFF a notamment organisé des activités de ciné-club dans les trois îles, afin de rapprocher le cinéma des populations qui n'avaient pas accès aux salles. Des ateliers ont également permis

d'accompagner des projets de films, qu'il s'agisse de documentaires, de fictions ou d'animation. Le festival a aussi ouvert des portes à de jeunes réalisateurs. Certains ont participé à l'Université d'été de La Fémis, à Paris, tandis que d'autres ont pris part à des festivals, forums et rencontres professionnelles dans la région et à l'international.

Des ateliers consacrés à l'écriture, au jeu d'acteur, à la production ou encore à la réalisation ont contribué à transmettre des compétences et à faire émerger de nouveaux talents.

« Le CIFF est une association qui a pour objectif de promouvoir le cinéma comorien, de faciliter la création d'infrastructures et, surtout, de susciter des vocations. Le festival n'était finalement que l'une des fenêtres du travail qui se faisait en arrière-plan. Grâce au CIFF, de jeunes réalisateurs ont pu participer à l'Université d'été de la prestigieuse école de cinéma La Fémis, à Paris, dont j'ai moi-même eu la chance de faire partie. Des Comoriens ont également pu participer à plusieurs festivals régionaux et internationaux, ainsi qu'à des forums consacrés au cinéma. Mais surtout, il a permis d'accompagner des porteurs de projets dans la réalisation de leurs films. Certaines de ces réalisations ont d'ailleurs pu être projetées lors de la deuxième édition du festival », explique Said Ali Said Mohamed, réalisateur comorien.

Une nouvelle génération de cinéastes

Aujourd'hui, une nouvelle génération tente de faire vivre cette dynamique, souvent avec des moyens limités. Les courts métrages occupent une place importante dans cette production émergente. Ils abordent des questions sociales, culturelles et politiques, avec un regard qui vient directement du territoire. L'enjeu n'est donc plus seulement de produire des films. Il faut aussi leur trouver un public. Les projections locales, les festivals et les plateformes numériques peuvent jouer ce rôle.

La circulation des œuvres dans les festivals régionaux et internationaux permet, elle, de donner une visibilité aux Comores et à l'océan



Indien à travers les récits de leurs propres habitants. Le court métrage devient ainsi à la fois un espace d'expression, un outil de mémoire et un moyen de transmission.

« Ces initiatives contribuent à promouvoir le cinéma local à plusieurs niveaux. D'abord, elles permettent aux jeunes réalisateurs de raconter leurs propres histoires, avec leurs propres regards, en abordant des réalités sociales, culturelles et politiques qui sont parfois peu représentées dans les productions étrangères. Le court métrage devient ainsi un moyen d'expression, mais aussi de mémoire et de transmission », souligne-t-il. Ces productions participent à la création d'un public local. En organisant des projections, en participant à des festivals ou en diffusant leurs films sur les plateformes numériques, les jeunes cinéastes rapprochent le cinéma de la population et montrent qu'il est possible de produire des œuvres localement, avec des moyens parfois limités. « La circulation de ces courts métrages dans les festivals régionaux et internationaux permet de faire connaître les Comores et l'océan Indien à travers les récits de ceux qui y vivent. Le cinéma devient alors un outil de dialogue entre les territoires de la région, mais aussi avec le reste du monde. Il ne s'agit donc pas seulement de pro-

duire des films, mais de faire émerger une génération de cinéastes capables de porter une parole locale sur des scènes régionales et internationales », ajoute-t-il.

Le grand problème de la diffusion

Produire un film est une chose. Le montrer en est une autre. C'est probablement l'un des principaux obstacles auxquels se heurte encore le cinéma comorien. Le pays ne dispose toujours pas d'une salle de projection dédiée. Même l'accès à la chaîne nationale pour diffuser gratuitement une production peut s'avérer difficile. Cette absence d'espace de diffusion crée un paradoxe : des films sont réalisés, des talents apparaissent, mais les occasions de rencontrer le public restent limitées.

La création d'une salle de projection, même temporaire, figure parmi les pistes évoquées. « Il est impératif de résoudre ces problèmes pour permettre une meilleure visibilité des productions cinématographiques comoriennes. La mise en place d'une salle de projection, même temporaire, pourrait être explorée, tout en cherchant des partenariats avec l'ORTC. Favoriser la formation continue est également crucial, car le talent seul ne suffit pas à surmonter les défis techniques et professionnels qui peuvent se présenter au cours d'une carrière cinématographique », avait souligné à l'époque Mohamed Said Ouma, réalisateur et scénariste comorien.

À cette question de la diffusion s'ajoute celle des ressources. Les budgets restent faibles et l'accès au matériel professionnel — caméras, son, lumière ou équipements de post-production — demeure limité. Les jeunes réalisateurs doivent donc souvent composer avec les moyens disponibles, mutualiser du matériel ou rechercher des collaborations extérieures. Ces contraintes pèsent sur la qualité technique des œuvres, mais aussi sur les conditions et le rythme de production. « Le manque de ressources financières et tech-

niques constitue l'un des principaux obstacles au développement d'une production cinématographique locale. Aux Comores, cela se traduit d'abord par des budgets très limités, qui réduisent les possibilités de production et rendent plus difficile la réalisation de projets ambitieux, précise le réalisateur Said Ali Said Mohamed. Le manque de financement affecte également la formation et la professionnalisation. Former des scénaristes, réalisateurs, techniciens, comédiens ou producteurs nécessite du temps et des moyens.

Or, lorsque les financements sont ponctuels, il devient difficile de construire des parcours professionnels durables et de maintenir une équipe technique sur le long terme ». Cela dit, ces contraintes ont aussi favorisé une certaine créativité et une capacité d'adaptation chez les jeunes cinéastes.

Un cinéma qui raconte une société

Au-delà de la création artistique, le cinéma peut jouer un rôle important dans la manière dont les Comores se racontent. À l'intérieur du pays, il permet aux Comoriens de se reconnaître à l'écran : la langue, les traditions, les relations familiales, les réalités de la jeunesse ou encore les transformations de la société peuvent devenir des sujets de création. Le cinéma offre aussi la possibilité de porter un regard critique sur certaines réalités nationales.

À l'extérieur, les films peuvent contribuer à montrer une autre image de l'archipel. Pas seulement celle des paysages ou de la situation économique, mais celle d'une société avec son histoire, ses cultures, ses individus et ses propres récits.

La communauté cinématographique aux Comores aspire à surmonter les défis actuels en matière de ressources, à accroître la visibilité du cinéma comorien à l'échelle régionale et internationale, et à créer des opportunités pour les talents locaux. Une vision commune pourrait inclure le développement d'infrastructures cinématographiques, des partenariats avec des festivals internationaux, et la création de programmes de soutien. « L'une des grandes aspirations est que les films comoriens puissent trouver leur public, aux Comores comme à l'international, à travers les salles, les festivals, les plateformes numériques et les différents espaces de diffusion.

En définitive, l'ambition est de passer progressivement d'un cinéma porté essentiellement par des initiatives ponctuelles à un véritable écosystème cinématographique comorien, capable de produire régulièrement, de créer des emplois et de faire entendre les voix comoriennes dans la région et au-delà ». En 2026, on retiendra que l'objectif est de passer peu à peu d'un cinéma porté par quelques initiatives à un véritable secteur...cela sans en faire tout un cinéma !

NAY



CÆLACANTHES :

Velud assume le choix de la nouvelle génération

Lors de la traditionnelle conférence de presse d'avant match, le sélectionneur national, Hubert Velud est revenu sur la polémique du moment. Empêtré dans une crise après la défaite au Cameroun, le sélectionneur a voulu mettre les points sur les I par rapport aux choix d'accorder plus de chance à la jeune génération. A l'en croire, c'est un choix dicté par les circonstances.

Alors que les débats se poursuivent autour du renouvellement de l'effectif des Cœlacanthes, Hubert Velud a tenu à clarifier sa position. Pour le sélectionneur national, la question d'une opposition entre les anciens et les nouveaux joueurs ne se pose tout simplement pas. La situation actuelle impose, selon lui, de faire confiance à la nouvelle génération. « Honnêtement, le débat sur les anciens joueurs n'existe pas. Il n'existe pas puisqu'actuellement il y a deux catégories d'anciens : soit ils n'ont pas de clubs, soit ils ont

arrêté, à part une exception. Donc, la nouvelle génération va jouer par obligation. Il n'y a pas de débat là-dessus », a expliqué le technicien français.

Une situation qui ne semble pas inquiéter outre mesure le sélectionneur. Pour Hubert Velud, l'absence de plusieurs cadres du passé ouvre naturellement la porte à de nouveaux profils, appelés à prendre progressivement leurs responsabilités sous le maillot national. « De toute façon, on ne peut pas faire autrement. Ils sont là. Je le répète, je suis venu ici parce que j'ai confiance en eux. Il y a une marge de progression. Il y a du travail. J'ai confiance en eux », a poursuivi le sélectionneur.

À travers ces propos, Hubert Velud assume donc pleinement le virage générationnel qui s'opère au sein des Cœlacanthes. L'objectif n'est pas de tourner la page par principe, mais de composer avec les joueurs actuellement disponibles et de leur permettre de progresser au fil des rendez-vous inter-



nationaux. Cette nouvelle génération est désormais appelée à répondre sur le terrain. Avec du temps, du travail et la confiance affichée par le sélectionneur, elle devra progressivement s'imposer et écrire sa propre histoire avec la sélection comorienne. Cette prise de parole a été faite à quelques heures du match contre la Namibie, joué hier à Maluzini.

Imtiyaz

AFFAIRE NOURINA ABDLOUL-DJABAR :

Le SNJC dénonce une atteinte frontale à la protection des sources

Entendue le 30 septembre dernier par la Police nationale pour un post sur les salaires des policiers, la journaliste d'Al-Watwan s'est vu demander l'identité de son informateur. Le SNJC dénonce une violation de l'article 153 du Code de l'information, tout juste préservé après des mois de combat.

C'est dans les locaux de la Police nationale à Fomboni que Nourina Abdoul-Djabar, journaliste à Al-Watwan a été auditionnée mardi dernier. Pour motif, un post sur sa page Facebook, évoquant les salaires des policiers. Au cours de l'audition, la question qui fâche lui a été posée frontalement : qui est la source qui vous a informée ? Le fait, en apparence administratif, est juridiquement grave.

Il survient à peine neuf mois après la bataille pour la protection des sources. En décembre 2025, le projet de révision du Code de

l'information déposé à l'Assemblée prévoyait une dérogation permettant, dans des «cas exceptionnels», de contraindre un journaliste à divulguer ses sources. Une disposition jugée liberticide par la profession, porte ouverte à la pression et à l'autocensure.

Après un travail de plaidoyer mené par le SNJC et le Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel, et une assemblée au Palais du Peuple réunissant juristes et journalistes, la mesure a été abandonnée. L'article 169, devenu article 153 dans le Code adopté, est resté intact, conforme au texte de 2021. Le SNJC y voyait alors une victoire pour l'État de droit et pour tous les défenseurs de la liberté d'expression. Aujourd'hui encore une fois, un rempart vient d'être éprouvé sur le terrain. Dans un communiqué publié ce jour à Moroni, le bureau national du SNJC «dénonce fermement la convocation et l'audition» de notre consœur et rappelle la loi. «La



les sources, c'est protéger le métier, et le droit du public à l'information. Le SNJC se dit en l'occurrence vigilante et reste évidemment aux côtés de sa consœur.

Hamdi Abdillahi Rahilie

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra Hamdi
Stagiaires
Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

protection des sources journalistiques est un principe essentiel de la liberté de la presse et un droit protégé par le Code de l'information en vigueur », écrit le syndicat, citant l'article 153 : «Le journaliste n'est pas tenu de divulguer ses sources. A cet effet, il ne peut être inquiété par l'autorité publique».

Le syndicat « condamne toute pression ou intimidation visant à contraindre un professionnel des médias à dévoiler ses sources » et demande aux autorités de «mettre immédiatement fin à toute pression contre notre consœur et de respecter pleinement la liberté de la presse ». Car le cas n'est pas isolé. Le communiqué rappelle que le 17

novembre 2025, le journaliste Abdou Moustoifa avait déjà passé plus de trois heures d'audition, les enquêteurs cherchant à lui arracher le nom de son informateur. Jointe par notre rédaction, Nourina Abdoul-Djabar tient à nuancer. Elle affirme n'avoir subi aucun problème lors de l'audition : l'agente qui l'a reçue n'a pas été désagréable et aucune restriction ne lui a été imposée pour le moment. Mais le fin mot de l'histoire n'est pas connu.

Il lui aurait été signifié qu'on la recontacterait «si besoin». Une formule qui laisse planer l'incertitude. Mais si les sources craignent d'être exposées, plus personne n'osera informer. Protéger

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

COOPÉRATION SINO-COMORIENNE :

51 ans d'amitié et une coopération appelée à changer d'échelle

C'était le lundi 28 septembre à Moroni, responsables politiques, diplomates et représentants de la société comorienne se sont réunis pour mesurer le chemin parcouru depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. La cérémonie marquait le 77e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. Au-delà de la célébration, l'événement a surtout servi de tribune pour dresser les perspectives de la coopération sino-comorienne. Les différentes interventions ont mis en avant trois axes majeurs à savoir le renforcement du partenariat économique, le développement des compétences à travers la formation et le soutien mutuel sur les questions de souveraineté.

Présent à la cérémonie au nom du gouvernement, le ministre de l'Environnement, Abubakar Ben Mahmoud, qui assurait l'intérim de son collègue des Affaires étrangères, a rappelé que les relations entre Moroni et Pékin remontent aux premières années de l'indépendance des Comores. « La Chine occupe une place particulière dans l'histoire politique de l'Union des Comores », a-t-il souligné, rappelant qu'elle figure parmi les premiers États à avoir reconnu l'indé-

pendance du pays en 1975. Le ministre a également mis en avant les résultats de plusieurs décennies de coopération. Selon lui, la troisième session de la Commission mixte de coopération économique, commerciale et technique, tenue récemment à Moroni, marque une nouvelle étape dans les relations bilatérales. « Ce nouveau cadre de partenariat permet d'envisager davantage de perspectives », a-t-il indiqué. Pour l'ambassadeur de Chine aux Comores, Huang Zheng, cette relation s'inscrit désormais dans un cadre plus large. « Les deux pays sont devenus des partenaires stratégiques », a-t-il affirmé, en rappelant la décision prise en 2024 par les présidents Xi Jinping et Azali Assoumani d'élever les relations entre les deux pays au niveau de partenariat stratégique. Le diplomate chinois voit dans cette évolution le signe d'une confiance politique consolidée au fil des années. « La confiance mutuelle entre les deux pays ne cesse de se renforcer », a-t-il déclaré, tout en soulignant l'essor des échanges commerciaux et des contacts entre les deux peuples. La question de la souveraineté a également occupé une place importante dans son intervention. Huang Zheng a rappelé l'attachement de



Pékin au principe d'une seule Chine, auquel Moroni réaffirme régulièrement son adhésion. En retour, l'ambassadeur a renouvelé le soutien de la Chine à la position des Comores sur la question de l'intégrité territoriale de l'archipel. Sur le volet du développement, Huang Zheng a cité plusieurs réalisations financées ou soutenues par la Chine, notamment le bâtiment de

l'ORTC, le Palais du peuple, le stade de Maluzini, des infrastructures routières à Mohéli ainsi que l'hôpital de l'amitié sino-comorienne à Anjouan. Le diplomate a par ailleurs annoncé que plus de 400 opportunités de formation en Chine devraient être proposées aux Comoriens en 2026. Une initiative qui, selon lui, témoigne de la volonté de Pékin d'investir également

dans le renforcement des compétences et le développement des ressources humaines. « La troisième Commission mixte a été un succès », a conclu Huang Zheng, estimant qu'elle constitue « une forte impulsion », pour approfondir davantage les relations économiques et commerciales entre les deux pays.

Ibnou M. Abdou



COMMUNE
de MORONI
بلدية موروني



CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS DE BADJANANI



Medina Wiratha

OPÉRATION VILLE PROPRE

le CCLB en collaboration avec la mairie de Moroni vous invite au
nettoyage ,déblayage et embellissement de la route MRAMBOINI
jusqu'à BADJANANI (mosquée de vendredi)













DIMANCHE 04
OCTOBRE



9h-17h



PLACE MRAMBOINI



Habitants de Moroni, jeunes volontaires ,
associations, rejoignez nous pour cette
initiative citoyenne





Plus d'infos : 342 99 43
et Mairie de Moroni